

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION
N°2024-140

Le Directeur de l'Institut de Psychologie

- Vu** le Code de l'éducation et notamment l'article R719-80 ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
Vu la délibération 2023-37 du Conseil d'administration en date du 26 mai 2023 portant révision du guide de l'achat et la délibération 2023-38 du Conseil d'administration en date du 26 mai 2023 portant révision de la politique voyage ;

Arrête :

Article 1 : Désignation des délégataires et des actes délégués

Délégation est consentie à l'effet de signer au nom et pour le compte du Directeur de l'Institut de Psychologie les actes de certification du service fait, relevant du budget de 909, sans limitation de montant, au bénéfice des personnes dont le nom et la qualité figurent ci-dessous :

- Irène GAZEL, Directrice générale des services
- Stéphane AUJAMES, responsable du service financier
- Nicolas ESPINOSA, responsable du service du budget
- Emmanuelle GERY, responsable du service du pilotage et du contrôle financier
- Françoise DARCEY, référente financière (DAF)
- Laureen FRANCOIS, référente financière (DAF)
- Li RENARD, référente financière (DAF)
- Aline MAITRIAS, référente financière (DAF)
- Séverine PIOMBO, référente financière (DAF)
- Salim BENMALEK, gestionnaire financier (DAF)
- Christine LUBRANO DI FIGOLO, gestionnaire financière (DAF)
- Jean-Marc SACCHI, gestionnaire financier (DAF)
- Carole CHAPELLE, gestionnaire financière (DAF)
- Sylvie GRAZIANO, gestionnaire financière (DAF)
- Annick GUIGNARD, gestionnaire financière (DAF)

Article 2 : Date d'effet et durée

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa date de signature et prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Article 3 : Publicité

Le présent arrêté est soumis à publicité, il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'Université en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers et publié sur le site internet de l'Université.

Fait à Lyon, le 18 avril 2024
Le délégant,



Tanguy LEROY
Directeur de l'Institut de Psychologie